

## Description

Luminaire LED COB haute puissance réglable, monté en surface, au mur ou au plafond. Disponible en variante une LED et deux LED.

Le luminaire est constitué de deux composants principaux : une unité LED de forme cylindrique reliée à un boîtier de driver de forme rectangulaire.

L'unité LED est reliée au boîtier du driver par l'intermédiaire d'une structure à articulation sphérique en cuivre qui peut pivoter à 360° le long de l'axe vertical et à +45°/-45° sur le plan vertical et fonctionne avec un système breveté de charnière à friction constante.

Grâce au passage du câble à l'intérieur d'un manchon souple entre l'unité LED et le boîtier de driver, aucun fil n'est visible après l'installation.

L'unité LED est dotée d'un réflecteur en aluminium brillant interchangeable. Le réflecteur en aluminium est maintenu en place par deux aimants.

Le boîtier de driver rectangulaire contient le driver de LED. Le boîtier du driver se clipse sur la plaque de plafond au moyen d'un ressort à lames. Ainsi, aucune vis n'est visible après installation.

Conçu uniquement pour un usage intérieur, avec classe de protection IP 20.

## Matériaux

- Unité LED et boîtier de driver en aluminium moulé sous pression, revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture résistant aux rayures
- Plaque de plafond en acier galvanisé de 1,5 mm d'épaisseur
- Ressorts à lames : acier inoxydable
- Articulation sphérique : cuivre, avec traitement antirayures
- Rotule de l'articulation sphérique : POM, noir
- Ressort hélicoïdal : acier inoxydable
- Manchon flexible : acier chromé
- Élément de mise en tension de la coupelle abat-jour : POM, noir
- Plaque porte-LED : aluminium moulé sous pression, finition par électrodéposition, noir mat

## Caractéristiques techniques

- Dimensions
  - Unité une lampe :
    - Socle : 211 mm x 42 mm x 50 mm (L x l x h), unité LED : ø 58 mm x 141 mm
  - Unité deux lampes :
    - Socle : 311 mm x 42 mm x 50 mm (L x l x h), unité LED : ø 58 mm x 141 mm
- Réflecteurs
  - Spot, faisceau moyen et faisceau large pour LED monochrome
  - Faisceaux moyen et large pour LED blanc chaud
- LED COB de haute puissance
- Température de couleur : 2700 K ou 3000 K, également disponible avec la technologie de blanc chaud (1800 à 3000 K)
- Dimmable : DALI, 1-10 V, PushDim, Casambi ou variation de l'alimentation (coupure de fin de phase)
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Flux lumineux par lampe individuelle : 858 lm (pour 3000 K, moyen)
- Rendement normalisé : 66 %
- Consommation électrique du luminaire : 16,4 W (version une lampe), 29,5 W (version deux lampes), driver inclus
- Efficacité lumineuse : 52 lm/W (1 lampe), 57 lm/W (2 lampes)
- UGR > 19
- Essai au fil incandescent : 960 °C
- Tension : 220-230 V, 50-60 Hz
- Classe 1
- Usage intérieur uniquement (IP20)
- Garantie : 5 ans pour les LED et le driver



## Installation

- Plaque arrière galvanisée vissée sur la surface au moyen de deux vis pour panneau d'aggloméré de  $\varnothing$  4,5 mm max. (non incluses). Le boîtier du driver se clipse sur la plaque arrière au moyen de deux ressorts à lames.
- Branchement électrique au secteur au moyen de connecteurs bout à bout à 3 pôles (0,2 à 4 mm<sup>2</sup> ; fournis avec le produit).

## Accessoires

Réflecteurs disponibles en fonction du type de source de LED

- Pour les LED 2700 K et 3000 K :  
Réflecteurs magnétiques en aluminium brillant :
  - spot (15°)
  - faisceau moyen (25°)
  - faisceau large (40°)
- Pour les LED blanc chaud (1800 à 3000 K) :  
Réflecteurs magnétiques en aluminium brillant :
  - faisceau moyen (25°)
  - faisceau large (40°)

Normes et directives :

- 2006/95/CE - Directive basse tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Écoconception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Écoconception
- 1194/2012/UE - Règlement Écoconception
- EN 60598-1:2008 + A11:2009 - Luminaires. Exigences générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493:2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-1 - Luminaires fixes à usage général
- EN 55015:2006 + A1:2007 + A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 + A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses